

## Communiqué de presse

Paris, le 3 septembre 2014

# **CINOV reçu par la ministre Sylvia Pinel**

## **Relance de la construction : l'ingénierie est une solution!**

Sylvia Pinel a reçu, hier en fin d'après-midi, la fédération CINOV, organisation patronale représentant les métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique. Grâce aux 14 syndicats de métiers qu'elle fédère, CINOV revendique une expertise unique avec un regard croisé sur différentes filières grâce à la pluralité des métiers de la prestation intellectuelle. Fort de cette légitimité, la délégation de CINOV composée de Dominique Sutra Del Galy, président fédéral, Gilles Charbonnel de CINOV Construction, a avancé de nombreuses propositions pour favoriser l'innovation et contribuer à relancer l'économie de la construction en restaurant la confiance en l'avenir. Le constat est aujourd'hui partagé : construire plus, mieux et moins passe par l'innovation. Dans ce contexte, l'ingénierie est une grande partie de la solution.

### **L'ingénierie, un acteur qui peut lever bien des freins**

A l'heure où de nombreux projets sont bloqués, où la confiance est entamée, l'ingénierie devient un facilitateur de projets, et, par ses compétences et expertises, un facteur de confiance :

- En accompagnant dès les phases amont (AMO) les maîtres d'ouvrage pour les aider à déterminer correctement leurs besoins. Elle facilite ainsi l'émergence de projets, souvent conditionnés par une approche rigoureuse des coûts et des besoins.
- En fluidifiant des projets bloqués, l'ingénieur se positionne ainsi souvent comme l'indispensable chef d'orchestre d'une équipe pluridisciplinaire complexe.
- En accompagnant le travail des artisans et PME qui peuvent avoir du mal à se positionner en conception réalisation.
- En optimisant les interfaces, elle prévient ces problèmes majeurs que sont la sinistralité et la non-qualité.

Nous proposons ainsi de **renforcer et systématiser les missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour débloquer, faciliter les projets auprès des décideurs et maîtres d'ouvrage. Pourquoi ne pas renforcer une telle démarche ?**

## Renforcer la présence de l'ingénierie dans les guichets uniques énergie et rendre la confiance aux consommateurs

Sur le **chantier de la rénovation énergétique et de la performance énergétique**, nous tenions à rappeler à la ministre que l'une des clés sur ce volet réside dans l'incitation des ménages à faire réaliser des audits énergétiques et des études thermiques en raison des gains conséquents sur le long terme. Pour sécuriser ces accompagnements par les ingénieries et les entreprises, l'Etat et l'ADEME ont posé des exigences détaillées dans la charte RGE et RGE études. Il convient de **promouvoir ce label RGE et d'en faire une exigence**.

Nous préconisons sur ces sujets de renforcer la filière des ingénieurs thermiciens indépendants qui accompagnent les consommateurs sur l'ensemble du territoire dans la rénovation énergétique de leur habitat. Ils leur permettent d'avoir un conseil indépendant, de la conception au suivi des travaux. **Pour toutes ces raisons, nous demandons que l'ingénierie soit mieux présente dans les guichets uniques énergie.**

### Construire mieux, plus vite et moins cher exige un investissement soutenu pendant les phases de conception

On ne le mesure pas suffisamment : **c'est au moment où les coûts engagés sont les plus faibles** (les études de programmation et de conception représentent au maximum 3% du coût global) **que la capacité d'économie dans le temps est la plus grande**. L'effet levier des études amont est une évidence dans la plupart des industries. Imagine-t-on qu'un constructeur automobile lance un modèle sans de longues études préalables ? Bien sûr que non. Alors pourquoi ce qui est une évidence pour la plupart des secteurs économiques demeurent l'exception dès lors qu'on parle de construction ? Les dépenses de conception, on l'aura compris, sont plus des investissements que de simples dépenses.

**Dans cette perspective, nous proposons** des actions concrètes pour que soit mieux identifié l'intérêt de la conception par des mesures concrètes (Guide de la DAJ / campagne de sensibilisation des Maîtres d'Ouvrages publics et privés, politique forte contre les offres anormalement basses...) afin de sensibiliser les Maîtres d'Ouvrages, les donneurs d'ordre, etc.

Il s'agit notamment de réaliser un **référentiel comparatif** permettant d'avoir un **guide d'utilisation simple et didactique pour évaluer et comparer des coûts globaux**.

### Appréhender l'évolution des usages dès la conception

**Penser l'évolution de l'usage du bâti dès sa conception, c'est optimiser la qualité et minimiser les coûts d'exploitation et de fonctionnement.** Dans ce même esprit, nous proposons la rédaction d'un **référentiel pour appréhender les usages et leur impact sur la conception et le déploiement des projets**.

Il ne s'agit pas évidemment de proposer une nouvelle contrainte, mais un **outil d'appui méthodologique** à destination des professionnels, dont l'une des vertus et non des moindres, sera de penser l'adaptabilité dès la conception, ce qui permettra à terme de prévenir des coûts d'adaptation insuffisamment anticipés. Cet outil, à disposition des professionnels, serait, selon nous, un facteur de productivité et d'efficacité.

## Accompagner les TPE PME dans l'intégration de la maquette numérique

Autre enjeu posé au cours de cette rencontre avec la ministre, celui de **la maquette numérique** dans la construction, qui concentre à elle seule de nombreuses perspectives : gains de productivité, efficacité, performance globale des projets, anticipation sur du long terme de la dimension évolutive des logements et des contraintes d'exploitation... La maquette numérique est déjà une réalité dans beaucoup de pays (Grande-Bretagne, Canada, Singapour...) et devrait le devenir en France avec la généralisation de l'utilisation de la maquette numérique dans les appels d'offres. Si certaines entreprises agissant à l'export sont familières de ces outils, ce n'est pas encore le cas de beaucoup d'entreprises PME/TPE œuvrant sur le marché domestique. **Il y a urgence pour l'Etat à proposer une politique active de soutien à l'équipement et à la formation en matière de maquette numérique en direction de PME/TPE.**

## Mettre en place un dispositif financier incitatif en direction des maires bâtisseurs et des collectivités qui investissent

Croulant très souvent sous le poids des dépenses de fonctionnement, les collectivités territoriales diminuent drastiquement leurs dépenses d'investissement avec des conséquences économiques dévastatrices pour le tissu des PME-TPE du secteur du bâtiment, dont l'ingénierie. Cette situation compromet en outre durablement le développement de nos territoires, ainsi que la croissance et la qualité de service aux usagers pour l'avenir. **Nous proposons la mise en place d'un dispositif financier modulable et incitatif (via les dotations de l'Etat par exemple) à dépense publique constante, en direction des maires bâtisseurs et des collectivités qui investissent.**

## Délimiter l'offre d'ingénierie publique et prévenir tout risque de concurrence déloyale

Alors que tout le monde s'accorde à vouloir concomitamment soutenir l'activité de nos PME et limiter la dépense publique, nous avons déploré auprès de la ministre que l'ingénierie privée soit aujourd'hui fragilisée par une ingénierie publique qui se positionne sur le champ concurrentiel, sous forme sous forme d'Agences Techniques Départementales (ATD), de Sociétés Publiques Locales (SPL) et de Sociétés Publiques Locales d'Aménagement (SPLA), d'Agences Locales de l'Energie (ALE) et de services en régie. Nous demandons à ce que le périmètre de l'ingénierie publique soit mieux délimité et nous engageons quant à nous à rendre plus visible et lisible l'offre privée partout en France.

**CINOV publiera très prochainement ses propositions sur l'ensemble de ces questions pour relancer la construction.**

Les métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique s'exercent sous des formes multiples. La Fédération CINOV défend et représente depuis plus de 100 ans ceux qui l'exercent en tant qu'entrepreneurs sur l'ensemble du territoire national, avec 17 antennes régionales, 14 syndicats et rassemble désormais 3 000 adhérents

CINOV est au carrefour des questions et des solutions pour concevoir tous les pans de la vie quotidienne, professionnelle, sociale, personnelle... grâce aux 14 syndicats de métiers complémentaires de la prestation intellectuelle, de l'ingénierie, du conseil et du numérique qu'elle fédère.

[www.cinov.fr](http://www.cinov.fr)

**Contact presse**  
Frédérique Lebon  
Directrice de la communication  
[lebon@cinov.fr](mailto:lebon@cinov.fr)  
06 08 92 12 35